

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 75

Artikel: Il faut intégrer mieux les débiles mentaux dans notre société
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Israël et Ismaël: la fallite des grandes puissances

La guerre d'Israël fut trop fulgurante pour la presse écrite; les rotatives tournaient sur des informations déjà dépassées. C'est le transistor à l'oreille, dans l'instant, que l'événement dut être vécu avec passion. Aujourd'hui les commentateurs ont retrouvé leur rythme, leur sérénité, leurs dissertations et les dosages de la réflexion, illustrés par la louchette de Moshe Dayan. Ces amas verbaux s'entassent comme des surplus de guerre et comme un butin dérisoire. Mais quel beau désordre! Que de rencontres! de renversements d'alliances! de mésalliances! quel humour dans l'Histoire moderne. Les antisémites de l'extrême-droite européenne se déclarent pro-Israéliens. C'est à l'Allemagne qu'Israël commande des masques à gaz! Des amis du Vietnam-Nord, peuple écrasé, se prononçaient contre l'« impérialisme israélien », au moment où Israël, peuple menacé, faisait front! Les mots sont brassés au point de perdre toute signification: on découvre des fascistes ou des révolutionnaires partout. Des chefs militaires, putchistes, qui règnent dictatorialement, qui tolèrent la torture dans leurs Etats, qui interdisent le parti communiste sont appelés « progressistes » ou « socialistes ».

Dans cette confusion, ce brassage, cette bousculade, impossible de se taire; il ne s'agit pas d'ajouter des considérations à d'autres considérations, ni de distribuer blâmes et louanges; ni de jouer les historiens; mais, dans la mesure où ces événements nous concernent directement et nous touchent dans nos convictions, de prendre parti.

L'armement des pays qui ont faim

Les deux Grands, Etats-Unis et U.R.S.S., veulent accréditer, en faisant donner leur propagande, l'idée qu'ils n'ont d'autres buts que de servir la paix. Preuve en soit, disent-ils, qu'ils ont tout fait pour éviter l'extension du conflit; en effet, ils ont veillé à ce que la bataille, une fois engagée, ne dégénère pas en une troisième guerre mondiale. Il faut leur en savoir gré; les sacrifices d'amour-propre, pour l'U.R.S.S. notamment, furent lourds.

Mais leurs responsabilités antérieures sont écrasantes. C'est par milliards, on le sait, qu'ils ont livré du matériel militaire aux pays du Moyen-Orient, dont une partie d'ailleurs devait figurer dans les statistiques de l'aide aux pays en voie de développement. L'abondance du matériel récupéré dans le Sinaï ou sur les plateaux syriens atteste l'envergure de cette course à l'armement. Or ces livraisons n'étaient pas faites à des pays assoupis dans la neutralité; cet armement devait servir; et même il servait puisqu'une partie du matériel égyptien était engagé au Yémen. « Même l'argent a été dilapidé contre nos frères arabes au lieu de servir à consolider notre puis-

sance ». (« L'Opinion », organe de l'Istiqal, cité par « Le Monde », 13 juin).

Chacun arme ses amis, joue son jeu, pousse ses pions, défie l'autre, vend ses canons et ses avions. Dans une guerre froide, cette concurrence serait logique. Mais ces mêmes puissances sont capables de s'entendre entre elles pour s'assurer le monopole nucléaire qui les met à l'abri de toute attaque menée par une tierce puissance. Récemment, elles ont prétendu renforcer ce contrôle de manière draconienne; à ce niveau-là, leur accord au sommet est sans faille. D'une part, elles imposent au monde un semi-désarmement dans l'intérêt de la paix, mais aussi par égoïsme national, d'autre part elles arment au mépris de la paix et par égoïsme national des pays rivaux et prêts à s'affronter. Elles se vantent de circonscrire et d'éteindre des incendies locaux, mais elles fournissent les bûches et le bois d'allumage. Elles vantent leur esprit de paix, mais tolèrent ailleurs, au Vietnam, une guerre scandaleuse.

L'armement des pays du Moyen-Orient, c'est-à-dire de populations qui connaissent la faim et qui sont bellicistes, est un témoignage de l'hypocrisie des grandes puissances, qui se prétendent salvatrices de la Paix; c'est aussi un scandaleux gaspillage.

Et l'exemple des Grands inspire aussi de plus petits pays, dont la Suisse, qui en exportant des machines-outils et des armes par les filiales étrangères des fabriques suisses de canons a fait (et prélevé) sa part.

La diplomatie de l'encouragement modéré

Ce conflit a été amorcé au moment où Nasser a décidé le blocus du golfe d'Akaba: ce qui était un défi à Israël et aux puissances signataires de l'accord de 1957 qui garantissait la liberté de navigation. Dans son discours de démission rentrée, le Raïs a révélé que par cette décision il prenait délibérément le risque d'un conflit. « Nous étions très conscients de la probabilité d'un conflit armé. Nous avons pris le risque » (traduction du message, publiée par « L'Humanité », 10.6.1967).

A ce stade-là, il aurait été possible, encore, de désamorcer le conflit si les grandes puissances maritimes avaient honoré leur signature et respecté l'accord signé par elles. Mais en réalité, tout en modérant Nasser, l'U.R.S.S., sans ratifier expressément le blocus d'Akaba, couvrait l'opération, ce qui permettait à tous les commentateurs de dire, alors, que l'Egypte avait gagné la première manche.

Plus intéressante encore à observer, l'attitude de la France. Dans le débat du 9 juin, M. Couve de Murville devant l'Assemblée nationale rappelle clairement quelle était la situation juridique:

« Depuis 1957, Charm-el-Cheikh était occupé par les

Nations Unies. Le Caire ne pouvait plus apporter aucune entrave à la circulation des bateaux. Israël avait solennellement proclamé l'importance qu'il attachait à la liberté de la navigation et déclaré que, si celle-ci était mise en cause, elle la tiendrait pour une agression et se réserverait d'agir en vertu du droit de légitime défense défini par l'article 51 de la charte des Nations unies. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avec une certaine prudence, la France de manière beaucoup plus nette, avaient appuyé cette position. » Puis il commente en ces termes la réaction du gouvernement français:

« Devant la situation créée par la décision de la R.A.U., quelle devait être la réaction des puissances, et d'abord de la France? On nous a reproché de n'avoir pas, sur-le-champ, affirmé solennellement notre attachement au principe de la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba. Cela n'aurait pas été difficile et nous aurait valu quelques compliments. Mais quelle en aurait été la portée? Ou bien il s'agissait d'une déclaration platonique et sans lendemain. Cela nous ne pouvions l'envisager. Ou bien nous voulions dire que le gouvernement d'Israël, fondé à s'appuyer sur l'article 51 de la Charte, l'était aussi à commencer sans délai le combat, et que, par conséquent, le gouvernement français s'engageait à le soutenir, c'est-à-dire à envisager une assistance militaire. Cela ne nous a semblé être ni le comportement à conseiller à Israël, ni celui que devait définir pour lui-même le gouvernement. Cela, d'ailleurs, n'a été le conseil donné à Israël par aucun gouvernement. (...) »

La deuxième partie du raisonnement ne tient que formellement. En fait, si les grandes puissances, dont la France, avait rappelé avec force l'importance de la liberté de navigation, l'Egypte aurait hésité, et Israël n'aurait pas été poussé à agir unilatéralement, à écouter la voix des militaires, à être l'agresseur qui prend les devants. Mais ce que redoutait la France, c'était les risques de l'impopularité dans le monde arabe; elle ménageait son jeu de moyenne puissance; elle renonçait du même coup à se placer sur le terrain du droit international. La Grande-Bretagne, prudemment pourtant, a voulu rappeler le principe de la liberté de navigation; il lui en a coûté gros.

Tant que les grandes puissances se cherchent (dernier avatar du colonialisme) des zones d'influence et qu'elles ménagent ou protègent leur clientèle, elles desservent la cause d'un règlement pacifique, elles laissent un libre champ de manœuvre à l'aventurisme, qu'elles tentent ensuite de modérer. Elles trahissent la paix et se préparent des déceptions qui les obligent à surenchérir de complaisance.

Or ce jeu va se poursuivre.

Il faut intégrer mieux les débiles mentaux dans notre société

Plusieurs fois déjà, dans « Domaine public », nous avons réclamé pour les enfants mentalement déficients un véritable droit à l'éducation et une meilleure intégration dans la société. Un récent débat du Grand Conseil vaudois a prouvé à nouveau l'importance du problème et aussi l'insuffisance des mesures prises par l'Etat.

Le rapport du Conseil d'Etat vaudois montre combien nombreux sont les enfants concernés, alors que l'opinion publique s'imaginerait qu'il s'agit de cas exceptionnels. Nous le citons:

« Environ 10 % des enfants et des adolescents entre zéro et vingt ans présentent des difficultés d'adaptation plus ou moins importantes à la vie familiale, sociale, scolaire ou professionnelle. Il s'agit de 1200 enfants et adolescents faibles d'esprit, de 5000 à 6000 débiles mentaux, de plusieurs milliers d'épileptiques, d'infirmités moteurs cérébraux, d'enfants souffrant de troubles du langage parlé ou écrit, de « caractériels », de délinquants, d'enfants moralement abandonnés, maltraités ou carencés affective-

ment. Dans ce canton, plus de 10 000 enfants ou adolescents devraient pouvoir bénéficier, à un moment ou à un autre de leur enfance ou de leur adolescence, d'un traitement approprié, d'une éducation ou d'une instruction spéciale ou d'une surveillance, en vue de les aider à s'adapter à la vie de la société ou de leur assurer une existence digne et valable. L'inadaptation infantile et juvénile est une plaie sociale importante. »

Comme le relevait, dans un rapport de minorité, M. F. Petit, les progrès de la médecine vont, paradoxalement, alourdir encore ces chiffres. « Loin de s'atténuer, le problème prend des proportions inattendues du fait de la longévité croissante des handicapés mentaux. De récentes statistiques nous apprennent que sur six arriérés graves, un seul atteignait autrefois l'âge de trente ans. Aujourd'hui, sur six de ces arriérés, cinq atteignent l'âge de trente ans. »

Les cas apparaîtraient plus nombreux encore si les déficiences légères (dyslexie, bégaiements, compor-

tements associés) étaient systématiquement dépistés, dès l'école enfantine et tout au long de la scolarité (le dépistage devrait même être préscolaire pour permettre de donner aux thérapeutiques la meilleure efficacité).

L'importance et la diversité des traitements, la multiplicité des cas, la nécessité du dépistage, les charges de l'hospitalisation, la formation du personnel soignant et des éducateurs, tout démontre qu'il s'agit là d'une énorme tâche sociale, qui engage directement la responsabilité de l'Etat.

Lorsque cette question est agitée devant les législatifs, une querelle absurde s'instaure. Les libéraux et les autres partis bourgeois se mettent à vaticiner sur le rôle de l'initiative privée, ils se gargarisent du mot comme si une bataille doctrinaire était en jeu et qu'il fût question de nationaliser l'industrie chimique.

En réalité, les institutions privées qui ont joué un rôle magnifique au début du siècle et qui suscitent toujours de magnifiques dévouements se heurtent à des

Les schémas de la gauche

Une analyse de la crise du Moyen-Orient implique d'abord à nos yeux une critique du jeu des grandes puissances. La course à l'armement est scandaleuse (ou mesquine, voyez les petites ruses françaises; le gouvernement gaulliste décrète l'embargo sur les armes, ce qui sert les Arabes puisque l'armement israélien est français, mais en même temps on portait à notre connaissance que tout était prêt pour que les livraisons françaises puissent se poursuivre par l'intermédiaire de la Hollande); la diplomatie de la complaisance est dangereuse; elle suscite des comportements inquiétants. (On parle du réalisme de Nasser, à juste titre si l'on fait le bilan de quelques-unes de ses réalisations; mais que faut-il penser de sa tentative répétée, à l'heure de la défaite, d'entraîner délibérément l'U.R.S.S. dans le conflit en affirmant que les Etats-Unis étaient intervenus directement aux côtés d'Israël ?).

Or cette critique des Grands n'entre pas dans les schémas. Depuis plusieurs années, les communistes de chaque pays affirment qu'ils jugent eux-mêmes la situation, sans avoir à se référer, obligatoirement, au comportement de Moscou, qu'ils sont devenus adultes. Tarte à la crème, que de les soupçonner d'alignement. Pourtant cette tarte à la crème nourrit encore son homme. « Les faits qui viennent de se dérouler prouvent que les gouvernants bellicistes de Tel-Aviv sont les instruments des impérialismes américains » (Waldeck Rochet). Ailleurs, en face, c'est le réflexe anticommuniste qui prédomine : si Moscou soutient le camp arabe, il faut être pour Israël.

Ces mécanismes de pensée expliquent des prises de position du genre : Au Vietnam, l'Amérique intervient directement; au Moyen-Orient, elle le fait par l'intermédiaire d'Israël (pour s'assurer la maîtrise du pétrole). Et inversement : si l'Amérique protège Israël, c'est la preuve que sa cause est juste au Vietnam aussi.

L'indépendance intellectuelle pourrait tout de même dépasser l'alignement sur les positions internationales de deux Grands qui ne font que défendre nationalisme leurs intérêts.

Les rapports avec le Tiers-Monde

En pleine crise, dans l'exaspération populaire arabe alimentée par la radio du Caire, la foule tunisienne a saccagé une synagogue et quelques immeubles juifs; le gouvernement tunisien a dénoncé avec vigueur ce comportement de voyous et assuré les Juifs tunisiens que l'amitié des cœurs ne devrait pas être compromise par ces comportements fanatiques (qui furent sur le moment tolérés par des officiels du

régime). De même on se souvient que Bourguiba eut, il y a quelques années, le courage de condamner la stérilité de la haine contre Israël et d'inviter les Arabes à chercher un compromis.

Ce courage n'est pas celui de tous ceux qui se disent les amis du Tiers-Monde. Par souci de comprendre des amours-propres blessés, de sympathiser avec des hommes qui furent humiliés par le colonialisme, qui sont exaspérés par la domination économique du monde occidental, certains Européens ne veulent porter un jugement. Comment parler au nom du droit, de la tolérance, du respect d'autrui quand l'Europe colonialiste a cyniquement violé ces valeurs ? Nous sommes disqualifiés, disent-ils.

Or il ne s'agit pas de jouer les censeurs, mais de défendre certaines valeurs dont l'Europe connaît le prix et la fragilité. Quelques faits.

Dans les écoles syriennes, chaque matin les enfants récitent les couplets de la haine et de la mort d'Israël; une journée de la haine est célébrée dans le pays comme une fête. Faut-il admirer, applaudir ? Quand la « Voix des Arabes » appelait au meurtre et à l'extermination des Israéliens, si bien qu'une défaite militaire d'Israël eût provoqué des massacres que l'on n'ose imaginer, fallait-il excuser ces excès de langage au nom de la jactance méditerranéenne ? Faut-il de même ratifier les abus de langage qui permettent de qualifier de socialistes des dictatures militaires sous le prétexte que leurs dirigeants jargonneraient un langage prétendument anti-impérialiste ?

Cette démission par peur de passer pour colonialiste, raciste, homme blanc est le plus mauvais service que la gauche européenne puisse rendre au Tiers-Monde.

Pour la paix

Seul compte aujourd'hui le retour à la paix. Il ne dépend pas de nous; mais certaines attitudes trahissent, en esprit, la cause de la paix.

On est frappé en Suisse romande à quel point le conflit du Moyen-Orient est appréhendé sous un angle religieux; une solidarité judéo-chrétienne éclate; Israël est le peuple élu de Dieu; il se bat en Terre sainte. Or l'utilisation même de ce mot « Terre sainte » et par les Juifs et par les Chrétiens, dans un sens différent, il est vrai, donne au conflit des dimensions théologiques, impropres à préparer la paix (on a remarqué, de même, l'empressement de l'Eglise catholique à demander, au cours du conflit, à voix plus forte que son intercession pour la paix, l'internationalisation des lieux saints, par une sorte de fétichisme de la Terre sainte, précieuse comme une relique).

De même, il serait détestable qu'après les manifestations de solidarité qui se sont légitimement exprimées en faveur d'Israël quand ce pays était menacé dans son droit à l'existence, on maintint une différence entre les victimes, traçant des frontières à travers la misère des populations et des réfugiés. La paix ne pourra naître que du dépassement du conflit.

Il est possible que la solution soit trouvée, un jour, par la création à côté d'Israël, mais uni à lui par des liens fédératifs, d'un Etat palestinien. On voit, dans l'abstrait, ce que cette solution aurait de satisfaisant: elle permettrait de réintégrer en Cisjordanie (dont il ne faut pas oublier qu'elle n'a été rattachée à la Jordanie qu'en 1950) et à Gaza les réfugiés palestiniens dont le sort est lamentable; elle donnerait à la Confédération palestinienne des dimensions géographiques qui garantiraient la protection d'Israël, absurdement condamné aujourd'hui, par le découpage même de ses frontières, à frapper le premier pour se défendre; elle délimiterait une aire géographique suffisante pour que ne soit pas menacée la transformation du sol, par irrigation et reboisement, qu'Israël entreprend aujourd'hui dans une zone climatique trop étroite. Cette solution, enfin, éviterait de poser le problème en termes d'annexion, d'occupation militaire, de fait accompli, de droit de conquête, de rectification de frontières. Pour rendre viable un Etat palestinien confédéré, il est évident qu'Israël devrait consentir d'énormes sacrifices financiers; mais ils seraient justifiés si Israël assurait du même coup sa sécurité et l'avenir de son expérience agricole et économique.

Cette solution de sagesse apparaît pour l'instant irréalisable. Elle ne saurait être entreprise sans que des leaders arabes, sans que des chefs palestiniens en prennent la responsabilité. Il faudrait pour cela qu'ils puissent en assumer le risque sans tomber sous la condamnation de collaborationnistes. C'est inconcevable dans le climat actuel de surenchère internationale entretenu par les grandes puissances. Une fois de plus on constate que ce langage, à l'échelle internationale, l'Europe unie aurait pu le tenir, une Europe où les pays neutres, sans passé colonialiste, auraient eu voix au chapitre, une Europe neutre par équilibre naturel des intérêts nationaux, et non pas comme aujourd'hui une Europe sans autonomie, divisée, où de Gaulle joue seul et unilatéralement la partie d'un pays qui veut sauver les beaux restes de son passé colonialiste. Une Europe neutre politiquement, mais capable de faire valoir à haute voix certaines valeurs de liberté et d'objectivité dont elle a appris, durement, par son histoire, à connaître le prix et la fragilité.

difficultés croissantes financières et de recrutement de personnel.

Ces institutions privées, personne ne demande qu'elles soient nationalisées; leur statut juridique n'est pas mis en cause. Mais la discussion porte sur le point précis de savoir si elles sont en mesure de prendre elles-mêmes les mesures qui permettront de faire face à tous les besoins, si elles peuvent d'elles-mêmes couvrir tout ce domaine de l'enfance déficiente. Tel n'est pas le cas.

Tout d'abord, les parents doivent s'inscrire pour obtenir l'admission de leur enfant dans telle ou telle institution. Il y a ainsi des listes d'attente. Les maisons restent maîtresses de la décision d'admettre ou de ne pas admettre tel cas. Certains restent sans solution. L'Association des parents d'enfants déficients a pu présenter un dossier d'une douzaine de cas pitoyables, insolubles. Lorsqu'on fait voir des listes d'attente aux services de l'Etat, ils contestent les chiffres sous prétexte que les mêmes noms figurent dans plusieurs listes. Cela est vrai. Mais ces

doublets sont l'expression d'un désespoir. Des parents mal informés, qui ne peuvent faire valoir aucun droit, frappent à plusieurs portes en même temps dans l'espoir de hâter une solution qui ne vient pas. Autre drame encore : il est des mères qui soignent leur enfant à domicile; on peut imaginer le dévouement inouï que cela représente, quotidiennement. Comment leur assurer une détente nerveuse, c'est-à-dire trois semaines de vacances ? Qui pourrait pendant quelques jours se charger de l'enfant, assurer le relais ? Ce problème simple reste sans solution souvent. Il faut improviser.

Il est évident encore que l'urbanisation croissante de la vie rend plus difficile aussi l'intégration de certains cas sociaux. Leur adaptation à la vie sociale exige que soient prises des dispositions nouvelles que la générosité de l'Assurance invalidité rend d'ailleurs possibles, surtout lorsqu'il s'agit de leur donner une formation professionnelle.

Nous avons dit que les enfants déficients devraient posséder un droit à l'instruction au même titre

que les enfants normaux. Devant cette revendication, l'Etat répond qu'il assume comme pour les autres les frais d'instruction; de fait, l'enseignement est à sa charge. Mais il est clair que le mot instruction n'a pas le même sens pour un enfant normal et un enfant déficient. Pour l'enfant déficient, on ne peut établir une limite précise entre ce qui est instruction, éducation, soins thérapeutiques. Or l'Etat devrait assumer la responsabilité de l'ensemble de ces soins et non pas seulement ceux de l'instruction au sens rigide du terme.

Des députés vaudois demandaient donc la création d'un centre vaudois de la déficience mentale qui permettrait à l'Etat de coordonner tous les efforts, de prévoir la formation des éducateurs et du personnel soignant et de répondre à tous les besoins.

Ceux qui faisaient cette demande ne cherchaient pas à émouvoir pour des fins politiques, en faisant vibrer une corde sensible. Par leur métier, plusieurs étaient en contact direct avec ces problèmes et ces drames. La majorité a dit non.